

**CENTRE DE TRADUCTION ET DE  
TERMINOLOGIE JURIDIQUES (CTTJ)**

Faculté de droit  
Université de Moncton, campus de Moncton

**RAPPORT ANNUEL  
au 30 avril 2014**

**PRÉSENTÉ AU  
SÉNAT ACADÉMIQUE**

Téléphone : 506-858-4145 Télécopieur : 506-858-4102  
Courriel : [cttj@umoncton.ca](mailto:cttj@umoncton.ca) Site Web : [www.cttj.ca](http://www.cttj.ca)

**1. BILAN**

a) *Objectifs fixés pour 2013-2014 et résultats obtenus*

(i) **Poursuivre l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law.**

- Dans le cadre du réseau des centres de jurilinguistique rattachés aux universités de Moncton, d'Ottawa, McGill et de St-Boniface, nous avons poursuivi les travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law du côté du **droit de la famille**. Le CTTJ coordonnait, en plus, ces travaux pour le réseau. Une première édition du *Lexique du droit de la famille (common law)* a paru en mars 2013 dans la série des bulletins de terminologie du Bureau de la traduction du Canada. Les travaux accomplis cette année donneront lieu à une 2<sup>e</sup> édition augmentée.
- Nous avons poursuivi les travaux de révision et d'enrichissement de JURITERM (la banque terminologique de la common law, œuvre du CTTJ), qui est consultable sur le site Web du CTTJ. Nos recommandations paraissent également dans la banque de terminologie TERMIUM du gouvernement fédéral.
- Nous avons collaboré à l'élaboration d'une deuxième édition revue et augmentée de l'ouvrage *La common law de A à Z*.

(ii) **Travailler à l'avancement de la jurilinguistique française.**

- Le Centre a poursuivi la rédaction du *Juridictionnaire* (recueil des difficultés et des ressources du français juridique). Le *Juridictionnaire* est consultable gratuitement en ligne sur le site du CTTJ et figure également parmi les aides à la rédaction sur le site de TERMIUM PLUS.
- Le Centre a poursuivi la diffusion des *Actualités jurilinguistiques* sur son site Web.

- (iii) **Apporter une aide aux personnes soucieuses de s'exprimer correctement en français juridique.**
- Le Centre a fourni des services d'aide à la rédaction juridique et donné des séances d'information sur les outils disponibles à cette fin.
- (iv) **Contribuer de façon générale à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs public et privé.**
- Le Centre a continué d'être le principal traducteur, pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des **décisions de justice** publiées dans les deux langues officielles. Parmi ses autres travaux à contrat, il a aussi traduit plusieurs **lois, règlements et règles**, notamment pour le compte du gouvernement de la Saskatchewan et de divers ordres professionnels, ainsi que des **arrêtés municipaux**, et fourni des **services d'expert** en jurilinguistique, notamment au gouvernement de la Colombie-Britannique et au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien concernant les accords avec des peuples autochtones.
- (v) **Collaborer avec d'autres organismes à la réalisation d'objectifs communs.**
- Le Centre a collaboré avec les trois autres centres de jurilinguistique au pays, notamment en matière de formation en justice, de normalisation du vocabulaire français de la common law et de diffusion des outils jurilinguistiques.
  - Le Centre a continué de s'intéresser de près au développement de la profession et de l'industrie langagières au Nouveau-Brunswick et au Canada, notamment par sa participation au sein de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick.
  - Le Centre a participé à la fondation du **Regroupement national de formation en justice** et aux réunions du comité de gestion de l'**Observatoire international des droits linguistiques**.
  - Le Centre a collaboré avec la Bibliothèque Michel-Bastarache à l'intégration de la common law en français au Répertoire des vedettes-matière de l'Université Laval.
  - Le Centre a fourni à l'Université des services de présidence d'assemblée pour les réunions du Sénat académique.

b) *Mandat du Centre*

Créé par la Faculté de droit en 1979, le CTTJ a pour mission de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la common law en français.

Le CTTJ assure ainsi aux collectivités francophones du pays un accès accru aux services juridiques dans leur langue, tout en collaborant, à l'échelle mondiale, à l'avancement du français dans les institutions juridiques et les échanges commerciaux.

c) *Ressources humaines et infrastructure*

**Gérard Snow**, C.M., trad. a., avocat, occupait les fonctions de directeur du Centre et de terminologue principal, et collaborait aux travaux de révision et de traduction. **Cécile Bourque** était responsable des services administratifs. Avec la doyenne de la Faculté, ils formaient le **comité de gestion**.

**Gisèle McIntyre-Thériault**, trad. a., et **Denise Richard-LeBlanc**, trad. a., assuraient la révision des décisions de justice avec la collaboration de **Martine Deniger**, trad. a., lectrice-correctrice et traductrice. **Nadine Langis**, trad. a., était traductrice et juriste-conseil. **Micheline Boudreau** était traductrice et aide-terminologue. **Karine McLaren**, avocate, était traductrice et chercheuse. Le secrétariat était assuré par **Debbie Maillet** et, à deux jours par semaine, par **Josette Mallet**. Un ancien employé, **Jacques Picotte**, trad. a., a poursuivi la rédaction du *Juridictionnaire*.

Plusieurs autres jurilinguistes collaboraient à nos travaux de recherche et de traduction à titre de consultants ou de pigistes.

Le Centre était conseillé par un **comité d'orientation** présidé par la doyenne de la Faculté de droit. Le comité était composé, en outre, du vice-doyen de la Faculté, du directeur du CTTJ, du directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques, de la directrice du Département de traduction et des langues, d'une représentante du personnel du CTTJ, d'une représentante du corps professoral de la Faculté et de représentants des associations de juristes francophones du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, du Barreau du Nouveau-Brunswick et du ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse et d'une représentante de l'Office des affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse.

Installé au troisième étage du pavillon Adrien-J.-Cormier, le CTTJ a accès à une technologie de pointe et à une vaste documentation.

d) *Activités de recherche et de développement*

(i) **Programmes et projets principaux de recherche et de développement**

Grâce au soutien financier de Justice Canada, le CTTJ a pu continuer d'élaborer une terminologie française de la common law, notamment en participant aux travaux de normalisation à l'échelle nationale, en enrichissant sa banque de terminologie, en poursuivant la rédaction du *Juridictionnaire* et de *La common law de A à Z* et en actualisant ses produits.

**(ii) Diffusion de la recherche**

Les produits suivants peuvent être consultés sur le site du CTTJ ([www.cttj.ca](http://www.cttj.ca)) :

- (1) **JURITERM** (banque terminologique de la common law), qui compte plus de 17 000 entrées. Consultable soit sur abonnement (en version intégrale), soit gratuitement (en version abrégée), sur ordinateur ou application mobile.
- (2) Le *Juridictionnaire* (recueil des difficultés du français juridique). Disponible en outre sur TERMIUM PLUS.
- (3) Le *Répertoire des appellations en usage dans les régimes de common law* (anglais-français).
- (4) Les *Actualités jurilinguistiques*.
- (5) La *Liste d'outils linguistiques pour la traduction juridique au Canada*.
- (6) La *Bibliographie des monographies et articles sur la jurilinguistique française*.
- (7) Les dossiers terminologiques servant aux travaux de normalisation.

*e) Autres activités*

En plus d'effectuer des travaux de recherche, le CTTJ fournit à contrat des services de traduction, d'adaptation et de consultation comme ceux mentionnés plus haut.

*f) Financement*

Les travaux **de recherche et de publication** sont subventionnés, pour la plupart, par le ministère de la Justice du Canada dans le cadre du Fonds d'appui à l'accès à la justice, tandis que les services **de traduction et d'expertise** sont généralement fournis à contrat. Les recettes du CTTJ au dernier exercice ont été de 243 894 \$ en subventions et de 755 744 \$ en contrats, pour un total de 999 638 \$.

**2. PERSPECTIVES D'AVENIR**

Le CTTJ prévoit poursuivre dans la voie actuelle, contribuant toujours à la promotion de l'égalité linguistique et à l'aménagement du français en matière de services juridiques.

**3. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2014-2015**

*a) Poursuivre l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law.*

- (i) Le Centre continuera de collaborer aux travaux de normalisation PAJLO et de coordonner ces travaux à l'échelle nationale.
- (ii) Le Centre continuera d'enrichir son fonds terminologique à la lumière, notamment, des travaux de normalisation, et de le diffuser sur JURITERM.
- (iii) Le Centre continuera de collaborer avec la Bibliothèque Michel-Bastarache à l'intégration de la common law en français au Répertoire des vedettes-matière de l'Université Laval.

b) *Travailler à l'avancement de la jurilinguistique française.*

Le Centre poursuivra la rédaction du *Juridictionnaire* et de la 2<sup>e</sup> édition de *La common law de A à Z*, ainsi que la diffusion des *Actualités jurilinguistiques*.

c) *Apporter une aide aux personnes soucieuses de s'exprimer correctement en français juridique.*

Le Centre continuera de fournir des services d'aide à la rédaction juridique et de donner des cours de français juridique.

d) *Contribuer de façon générale à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs public et privé.*

Le Centre continuera de fournir des services de traduction, d'adaptation, de révision et de conseil.

e) *Collaborer avec d'autres organismes à la réalisation des objectifs.*

Le Centre continuera de collaborer avec l'Observatoire international des droits linguistiques, la Bibliothèque Michel-Bastarache, les autres centres de jurilinguistique et ses partenaires du Regroupement national de formation en justice, et de s'intéresser au développement de la profession et de l'industrie langagières au Nouveau-Brunswick et au Canada.

#### 4. REMERCIEMENTS

Nous remercions l'Université et la Faculté de droit ainsi que Justice Canada de leur appui indéfectible aux travaux du CTTJ dans le domaine de la jurilinguistique appliquée. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous constatons que nos travaux servent, de par leur qualité et leur utilité, au rayonnement de notre université et à l'avancement de la société acadienne et de la francophonie canadienne.

Le directeur du CTTJ,



Gérard Snow